



Calendrier de mise en place de l'A.E.U à distance

(concours CRPE 2018)

Public ciblé par cette formation

Pourront candidater à l'AEU « Enseigner dans le 1e degré - Préparation à distance au CRPE », les personnes titulaires d'un master ou éligibles au concours externe ou au concours 3^e voie sans condition de diplômes. L'accès se fait sur dossier, sous les conditions précédemment décrites.

La formation est organisée pour des classes de 12 étudiants. La commission pédagogique de l'AEU étudiera la recevabilité des dossiers et, en fonction des capacités d'accueil, réalisera un classement de tous les dossiers reçus suivant les critères suivants :

1. Candidats en situation de handicap.
2. Candidats éloignés d'un site de formation (France ou étranger).
3. Candidats ayant peu de disponibilité en journée du fait d'un emploi salarié ou de la garde d'enfants en bas âge (moins de trois ans), sportifs de haut niveau.
4. Autres candidats par âges décroissants.

Les dossiers de candidature sont à remplir et à télécharger sur le site e-candidat, accessible via le site de l'ESPE (<http://espe.univ-lyon1.fr>)

Un exemplaire papier sera à envoyer par voie postale avant le 29 juin 2017 (cachet de la poste faisant foi).

	CRPE 2018
Pré-inscriptions (e candidat)	Entre le 15 mai au 29 juin 2017
Commission d'Admission	4 juillet 2017
Publication des résultats	6 juillet 2017 à 18h
Confirmation de la part des étudiants	Entre le 6 juillet et le 12 juillet 2017
Prise de rendez-vous pour inscription administrative	Entre le 13 juillet et le 21 juillet 2017
Inscriptions Administratives en présentiel ou à distance	Fin aout – début septembre 2017
Ouverture de la liste complémentaire sur places vacantes	13 juillet 2017
1 ^{er} accueil sur la plateforme	18 septembre 2017
Journées en présentiel	2-3 octobre 2017 Sur le site de Bourg en Bresse
Simulations orales en présentiel	mai 2018
Fin des cours	1er juin 2018